



Communiqué

Conformément à l'article 221-1-j) du règlement général de l'AMF, mesdames et messieurs les actionnaires sont avisés que les informations relatives à la prochaine Assemblée générale mixte du 7 juin 2007 visées à l'article R-225-83 du Code de commerce sont mises à disposition sur le site Internet de Saint-Gobain : www.saint-gobain.com, consultables au siège social Immeuble « Les Miroirs », 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie et disponibles sur demande, par téléphone au n° vert 0800 32 33 33, par courrier : Compagnie de Saint-Gobain, Direction de la Communication Financière « les Miroirs », 92096 La Défense cedex et par courrier électronique : actionnaires@saint-gobain.com